



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2023-06024

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2023

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2023-06-16-00001 - Arrêté de composition de commission d'appel pour les élèves de fin de 3e (2 pages)	Page 3
37-2023-06-16-00002 - Arrêté de composition de commission d'appel pour les élèves de fin de 3e (2 pages)	Page 6
37-2023-06-16-00003 - Arrêté de composition de commission d'appel pour les élèves de fin de 3e (2 pages)	Page 9
37-2023-06-16-00004 - Arrêté de composition de commission d'appel pour les élèves de fin de 3e (2 pages)	Page 12

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-06-16-00001

Arrêté de composition de commission d'appel
pour les élèves de fin de 3e

Division des élèves

L'inspecteur d'académie, Directeur académique
des services de l'éducation nationale d'Indre-et-
Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation
nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Véronique DASSY
Proviseure du LP Martin Nadaud
à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Amaury LEHMANN
Principal du collège La Bruyère à Tours

Madame Valérie LEPAIN
Principale du collège Le Réflessoir à Bléré

Monsieur Bruno CHARPIN
Conseiller Principal d'Education
Collège Jules Ferry à Tours

Madame Anne-Virginie BROTONS
Directrice du centre d'Information et
d'Orienteion de
Tours et d'Amboise

Madame Léa DUPIN, professeure certifiée
Histoire-Géographie, Collège Bergson à Saint-
Cyr-Loire

Monsieur Mike MARTIN, professeur certifié
Mathématiques, Collège Jules Romain à Saint-
Avertin

Monsieur Philippe SAGE, professeur certifié
Lettres, Collège La Rabière à Joué-lès-Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Niouma CAMARA, FCPE
Madame Stéphanie DEMAREST, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre une assistante sociale scolaire :

Madame Maud GUILLOCHON, assistante sociale scolaire – Collège La Rabière à Joué-lès-Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 19 juin 2023.

ARTICLE 4 :

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 16 juin 2023

Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale d'Indre-et-Loire,

{signé]

Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-06-16-00002

Arrêté de composition de commission d'appel
pour les élèves de fin de 3e

Division des élèves

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Arnaud FARGE
Proviseur du LP Becquerel à Tours

Madame Nadine BARBE
Principale du collège Stalingrad à Saint-Pierre-des-
Corps

Madame Laëtitia MARTEGOUTTE
Principale du collège Rameau à Tours

Madame Virginie DEBAECKER
Conseillère Principale d'Education
Collège Léonard de Vinci à Tours

Madame Elise LESOBRE
Directrice du centre d'information et d'orientation de
Chinon, Joué-lès-Tours et de Loches

Monsieur Anthony COOKSEY, professeur certifié
Anglais, Collège Balzac à Azay-le-Rideau

Monsieur Vincent GRIVEAU, professeur certifié
Mathématiques, Collège Raoul Rebout à Montlouis-
sur-Loire

Madame Isabelle LOHR, professeure certifiée
Lettres, Collège Georges Brassens à Esvres-sur-
Indre

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Monsieur MiKaël AUDOIN, FCPE
Madame Florence GOMES, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre une assistante sociale scolaire :

Madame Solène ROY, assistante sociale scolaire – Collège Léonard de Vinci à Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 19 juin 2023.

ARTICLE 4 :

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 16 juin 2023

Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

[signé}

Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-06-16-00003

Arrêté de composition de commission d'appel
pour les élèves de fin de 3e

Division des élèves

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Eric DELANGUE
Proviseur du LP François Clouet à Tours

Monsieur François DAVID
Principal du collège Michelet à Tours

Madame Taïssa TCHERNEITCHOUK
Principale du collège Lucie et Raymond Aubrac
à Luynes

Monsieur Romain PACREAU
Conseiller Principal d'Education
Collège Alcuin à Cormery

Madame Sophie PATHOUOT LOBRY
Psychologue de l'éducation nationale
Centre d'Information et d'Orientation de Tours

Monsieur Frédéric BALLU, professeur certifié
Mathématiques, Collège Léonard de Vinci à
Tours

Madame Patricia BECHIEAU, professeure
certifiée

MEMBRES SUPPLÉANTS :

Sciences Physiques, Collège Jean Roux à
Fondettes

Madame Anne FAUQUEMBERGUE, professeure
certifiée Lettres, Collège Lamartine à Tours

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Christelle BINEAU, FCPE
Madame Béatrice BRAUD, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre une assistante sociale scolaire :

Madame Isabelle VAZQUEZ, assistante sociale scolaire – Lycée François Rabelais à Chinon

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 19 juin 2023.

ARTICLE 4 :

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 16 juin 2023
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale d'Indre-et-Loire,

[signé]

Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-06-16-00004

Arrêté de composition de commission d'appel
pour les élèves de fin de 3e

Division des élèves

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Stéphane DEBENEST
Proviseur du LP Joseph Cugnot à Chinon

Monsieur Olivier BACHET
Principal du collège Champ de la Motte à Langeais

Madame Nathalie MARINIER
Principale du collège Gaston Huet à Vouvray

Madame Isabelle CHEVALLEREAU
Conseillère Principale d'Education
Collège Albert Camus à Montbazou

Madame Stéphanie VANDERMERSCH
Psychologue de l'éducation nationale
Centre d'Information et d'Orientation de Tours

Monsieur Pierre DUPONT, professeur certifié
Mathématiques, Collège La Bruyère à Tours

Madame Véronique GOURDIN, professeure certifiée
Lettres, Collège André Bauchant à Château-Renault

Madame Christelle SAVY, professeure certifiée
Physique-Chimie, Collège Commynes à Tours

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Marie-Agnès CHEMLA, FCPE
Madame Mélodie DEHMOUNE, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre une assistante sociale scolaire :

Madame Juliette SIMONDET, assistante sociale scolaire – DSDEN 37

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 19 juin 2023.

ARTICLE 4 :

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 16 juin 2023
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

{signé]

Christian MENDIVÉ